

Evasion...

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **La Croix-Rouge suisse**

Band (Jahr): **73 (1964)**

Heft 8

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-684075>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Evasion...

Un îlot dans l'établissement

A Montana par une magnifique journée d'arrière-été.

— *Le Sanatorium Bellevue? A 100 mètres, à votre droite.*

L'entrée? La voici.

A la réception: « *l'action «vacances» pour patients MS?»*

— *Au 2^e étage. Prenez l'ascenseur. Vous trouverez facilement.*

Lift, un étage, deux. Nous y voici. Y sommes-nous vraiment? Pas une indication, pas âme qui vive. Des portes, des portes numérotées c'est tout: 22, 23, 24, etc.

Ah! si, au fond du couloir, des chaises roulantes. Effectivement, nous devons être à bon port.

Enfin une porte qui s'ouvre laissant fuir dans ce couloir tout gris tant de rayons de soleil que nous voilà tout éblouis...

Avec le soleil, un ange bleu est sorti de la chambre 22.

Avant de l'aborder, relisons le communiqué de presse publié ces derniers jours par la Croix-Rouge suisse:

« 24 auxiliaires-hospitalières Croix-Rouge, secondées par un Samaritain et une Samaritaine ont accepté de mettre bénévolement leurs services à disposition, pendant deux semaines, afin de permettre à 18 malades atteints de sclérose en plaques de faire un séjour de vacances d'un mois dans un Sanatorium de Montana.

Déployant leur activité sous la direction d'une infirmière diplômée ces auxiliaires-hospitalières qui se recrutent tant parmi les maîtresses de maison que parmi les femmes qui exercent une activité professionnelle sont formées comme telles par la Croix-Rouge suisse qui organise à leur intention des cours théoriques et pratiques spéciaux.

Au mois de juin dernier, la Société suisse de la sclérose en plaques avait organisé déjà une action similaire à Walenstadtberg avec le concours également d'auxiliaires-hospitalières Croix-Rouge. »

En fait, ces séjours de vacances, mis sur pied à l'intention de malades atteints de sclérose en plaques — les patients MS —, ont désormais passé au rang des traditions. La première action du genre eut lieu à titre d'expérience en 1961; elle se révéla si concluante que dès lors chaque année un, voire deux groupes de malades peuvent bénéficier de quelques semaines d'évasion. Evasion de leur chambre, des quelques mètres carrés qui parfois sont leur espace vital, évasion d'un horizon trop limité, d'habitudes si journalières qu'elles en deviennent terriblement lourdes. Pour certains aussi, évasion de l'hôpital, de l'établissement dans lesquels ils devront retourner « après ». Ils sont arrivés à Montana le 14 septembre. Ils en sont repartis le 10 octobre: cela leur aura fait quatre pleines semaines d'évasion, une magnifique parenthèse dont ils se souviendront longtemps.

De la chaise au lit

Patients MS, patients condamnés à l'immobilité, à l'inaction, tenus de garder la chambre, toujours, sinon le lit. Patients soignés habituellement à domicile, c'est-à-dire entièrement dépendants de leur entourage.

La sclérose en plaques, maladie du système nerveux frappe à tout âge. C'est la paralysie progressive, l'apparition parfois de mouvements spastiques, un état que l'on peut moralement vaincre, certes, si l'on y oppose une très grande force de caractère, le désir de ne pas se laisser aller.

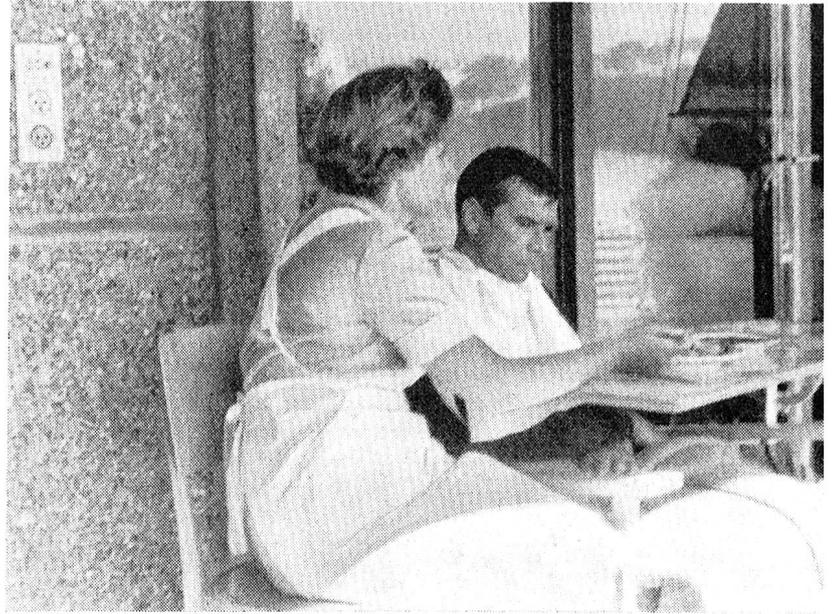
Quoi de tel pour ces malades qui quittent leur lit pour une chaise et cette chaise pour leur lit pendant des années qu'un changement d'air et de milieu. Quoi de tel que des «vacances» sans contraintes aucune, sans traitement psychothérapeutique quelconque... un entourage nouveau, dans un site de rêve...

Et des gâteries toute la journée: à 9.00 heures, un jus de fruits, plus tard encore, un petit quelque chose, et cette après-midi, après la promenade, deux heures d'ergothérapie distrayante.

12 auxiliaires-hospitalières Croix-Rouge moins une (la veilleuse qui dort le jour), plus une infirmière, plus un Samaritain. A côté, dans les chambres, 18 patients MS... quatre seulement peuvent se laver sans aide et un seul peut se tenir debout par ses propres moyens.

Photos CRS





...tandis que certains doivent être nourris à la cuillère, bouchée après bouchée.



Elles sont si gentilles vos «sœurs» Croix-Rouge! Toutes aux petits soins avec «leurs» malades! Sur la terrasse, face aux Alpes, ils lisent, écrivent, discutent, regardent le paysage. Des heures durant! Mais en secret ils préparent une surprise: le programme récréatif de la soirée d'adieu...

Double évasion ces deux heures passées aujourd'hui auprès du petit lac... un enchantement. Ce bon air, le soleil. Pour accorder ces deux heures de plein air à leurs patients MS, les auxiliaires-hospitalières n'ont pas hésité à parcourir chacune trois à quatre fois, en poussant les fauteuils, l'aride sentier qui du Sanatorium grimpe farouchement jusqu'à cette plate-forme. Et un fauteuil de malade c'est lourd à pousser...



Ce petit coin d'azur...

Ces « sœurs » de la Croix-Rouge sont si gentilles, si gentilles... qu'on les regrettera terriblement quand il faudra les quitter... Elles ne sont pas que gentilles, elles sont admirables de dévouement, de sollicitude jamais prise en défaut, ces « sœurs », c'est-à-dire ces auxiliaires-hospitalières qui courent de droite et de gauche. Blouses bleues, tabliers blancs, blondes ou brunes, elles font « gai » dans ces chambres à quatre lits et sur cette longue terrasse où les malades vont tout à l'heure prendre leurs repas, face aux Alpes.

Mais dites-moi, dans les cheveux ce foulard de mousseline, bleu lui aussi, réglementaire? Pas réglementaire, mais fait rien...

Les yeux de « son » malade brillent en la regardant. C'est sa manière de lui exprimer sa reconnaissance — car il ne peut plus parler —, pour tout ce qu'elle fait pour lui du matin au soir, pour ces innombrables gestes qui du lever au coucher emplissent une journée:

Les lever, les laver, les habiller, les pousser dans leur chaise roulante, les installer pour les repas, aider celui-ci à manger, cet autre à ouvrir le paquet qu'il vient de recevoir, cette patiente dont il faut guider la main à écrire une carte postale, distribuer les médicaments, bavarder, donner un nouveau coup de peigne à Mademoiselle Y... qui veut être jolie pour la photo.

Certes le soir, elles sont fatiguées, mais d'une « bonne fatigue ». Une nuit de sommeil et le matin suivant, elles sont à nouveau toutes fraîches et prêtes à recommencer une journée qui se soldera pas ses bonnes douze heures de travail.

Si la plupart passeront deux semaines à Montana et seront remplacées par des « nouvelles » pour la seconde partie de l'action, certaines se sont mises à disposition pour toute sa durée.

Et pourquoi sont-elles devenues auxiliaires-hospitalières? L'une parce qu'elle a été elle-même longtemps malade. C'est sa manière de dire merci pour sa santé recouvrée. Cette autre, tout simplement, pour se rendre utile (son mari comprend ce besoin et lui donne volon-

tiers congé pendant deux semaines puisque les enfants ont promis « de s'arranger entre-eux »); il y a encore la jeune institutrice qui « donne » ses vacances d'automne, l'employée de bureau d'un patron compréhensif qui lui accorde de grand cœur un congé de « service militaire » puisque cela se fait bien pour les hommes; il y a encore la directrice d'une entreprise qui accepte volontiers qu'en son absence les affaires marchent au ralenti: « qu'est-ce qu'un peu d'argent quand on a la santé... ». Venues d'un peu partout en Suisse, de tout âge, de condition diverse, elles forment néanmoins un groupe parfait où règnent l'entente et la camaraderie, un groupe dont le royaume se compose de cinq chambres, trois pour les hommes, deux pour les femmes.

En fait, la Société suisse de la sclérose en plaques — qui groupe et des malades et des médecins — n'aurait pu réaliser ni sa première ni les autres de ses « actions-vacances » sans le concours bénévole des auxiliaires-hospitalières de la Croix-Rouge.

Mais 12 auxiliaires-hospitalières, plus une infirmière, plus un Samaritain (indispensable, car certains malades seraient trop lourds pour nous...) n'est-ce pas un luxe à l'heure actuelle où la pénurie de personnel soignant... etc.?

Cela n'est pas un luxe, car sur ces 18 patients MS, quatre seulement sont à même de se laver seuls, un peut se tenir debout sans aide. Puis il y a les alités permanents que l'on s'efforce d'installer confortablement mais qui ont si vite des douleurs dans le dos, dans les jambes... On les change de place, on redresse leur oreiller, on leur fait boire un peu de thé.

Et il y a les repas, donnés parfois bouchée après bouchée, à la cuillère...

Il y a l'aide morale aussi. Pour ceux qui désirent demeurer ouverts au monde: la conversation, la lecture. Pour les autres, les plus atteints, un sourire, une fleur dans un vase, un bon mot.

De quoi remplir largement la journée de 12 auxiliaires-hospitalières, plus une infirmière, plus un Samaritain...

L'aide-soignante

Pour établissements médico-sociaux

Notre précédent article se rapportait à l'activité des *auxiliaires-hospitalières Croix-Rouge*, collaboratrices volontaires des sections de la Croix-Rouge suisse qui travaillent bénévolement et temporairement, selon le temps dont elles disposent. Elles ont été préparées à exercer leur activité sporadique en suivant un cours théorique de 28 heures et en effectuant un stage pratique de deux semaines en milieu hospitalier.

Les *aides-soignantes pour établissements médico-sociaux*, en revanche exercent une activité professionnelle et leur instruction est plus longue et plus poussée que celle des auxiliaires-hospitalières Croix-Rouge.

De bleu vêtues elles aussi, mais de bleu sombre. Leur formation s'étend sur 18 mois et comporte également un enseignement théorique et pratique.

Les écoles ouvertes à leur intention et dont le programme correspond aux directives de la Croix-Rouge suisse sont toutes de fondation récente. Huit ont déjà été reconnues par la CRS, les dernières en date étant celle de la Maison de cure de Gnadenthal, dans le canton d'Argovie et celle de l'Hôpital cantonal de St-Gall.

En Suisse romande, une seule école d'aides-soignantes pour établissements médico-sociaux est actuellement reconnue par la CRS. C'est l'*Ecole cantonale vaudoise d'aides-soignantes*, entrée en activité à fin 1961 et qui à ce jour a délivré déjà 30 certificats.

A Genève, l'*Ecole d'infirmières du Bon Secours* a également ouvert l'an dernier une section d'aides-soignantes pour personnes âgées et handicapées et à La Chaux-de-Fonds une *école cantonale neuchâteloise*